

## ANNEXE II

**PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER AUXQUELS S'APPLIQUE  
LA PARTIE III, TITRE IV, DE LA CONSTITUTION**

- Le Groenland,
  - La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances
  - la Polynésie française
  - les Terres australes et antarctiques françaises
  - les îles Wallis-et-Futuna
  - Mayotte
  - Saint-Pierre-et-Miquelon
  - Aruba
  - Antilles néerlandaises:
    - Bonaire
    - Curaçao
    - Saba
    - Sint Eustatius
    - Sint Maarten
  - Anguilla
  - les îles Caymans
  - les îles Falkland
  - Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud
  - Montserrat
  - Pitcairn
  - Sainte-Hélène et ses dépendances
  - le territoire de l'Antarctique britannique
  - les territoires britanniques de l'océan Indien
  - les îles Turks et Caicos
  - les îles Vierges britanniques
  - les Bermudes
-